

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 7 JUILLET 2014

Présents : Lionella GALLARD, Philippe TESSIER, Jean-Claude CHADENAS, Michelle DILAJ, François CAZIN, Pascal CHEVALLIER, Célia COUDERC, Charles-Antoine DE VIBRAYE, Fabrice GOUNY, Claude HASCOËT, Patricia LEVANT, Chantal SARTIAUX, Nadège ZEPPA

Excusés : Alain GUILLOT, Laurent CHERRIER

Ordre du jour :

- 1) - Résultat enquête publique : transfert de la voie privée dénommée L'Allée dans le domaine public
- 2) - MSU (Maison Santé Universitaire) : avenant de transfert de dénomination d'entreprise – lot n° 8 (électricité) et lot n° 10 (plomberie – sanitaires)
- 3) - Commission de révision des listes électorales : nomination d'un délégué de l'administration et d'un délégué complémentaire auprès du Tribunal de Grande Instance
- 4) - Implantation d'un point propreté au lieu-dit Villavrain
- 5) - Avenant au marché de transport scolaire
- 6) - Cloches de l'église
- 7) - Conseil des sages
- 8) - Cérémonie du 14 Juillet
- 9) - Location de la salle de danse
- 10) - Affaires diverses

Résultat enquête publique : transfert de la voie privée dénommée L'Allée dans le domaine public

Un seul refus a été exprimé. Monsieur SCHNOERING, commissaire enquêteur, après examen du dossier et des doléances, permettant le transfert de la voie privée dénommée L'Allée dans le domaine public, a donné un avis favorable.

MSU (Maison Santé Universitaire) : avenant de transfert de dénomination d'entreprise – lot n° 8 (électricité) et lot n° 10 (plomberie – sanitaires)

Au moment de l'appel d'offres, la Société SINET a été choisie. Celle-ci n'existe plus ; c'est désormais la Société SOGECLIMA qui effectue les travaux de plomberie et d'électricité.

Commission de révision des listes électorales : nomination d'un délégué de l'administration et d'un délégué complémentaire auprès du Tribunal de Grande Instance

Monsieur Jean DESCOMBES, adjoint au maire de l'ancien conseil municipal, est en fin du mandat. François CAZIN, Philippe TESSIER et Jean-Claude CHADENAS sont proposés à ce poste.

Michelle DILAJ est élue au poste de délégué complémentaire, comme suppléante à Madame Violette ROUSVOAL.

Implantation d'un point propreté au lieu-dit Villavrain

L'état des routes environnantes est à surveiller en raison des passages plus fréquents.

Courant 2015, un autre point enterré sera implanté dans le bourg, route du Bûcher, vers le stade.

Avenant au marché de transport scolaire

La Société de transport SIMPLON assurera le transport du mercredi matin et midi, après les cours.

Cloches de l'église

La Société GOUGEON, qui entretient les 2 cloches, a fait un devis, en janvier 2013, pour leur réparation. Le coût des fournitures nécessaires est de 662 €. Le montant total du devis s'élève à

2 513€ HT, soit 3005,55 € TTC. Avant de prendre une décision, nous demanderons un nouveau diagnostic à cette Société, en présence de Pascal CHEVALLIER, ce qui nous donnera une idée de l'évolution ou non des dégâts.

Conseil des sages

Nous n'avons que 3 candidatures. Il en faudrait 3 de plus pour constituer cette commission. Nous attendrons le 15 septembre pour faire un rappel dans le bulletin municipal.

Cérémonie du 14 Juillet

Comme toutes les commémorations, elle commencera à 10 h à Cour-Cheverny et se poursuivra à 11 h à Cheverny, suivie d'un vin d'honneur à la Salle des Fêtes. Un buffet est ensuite prévu à Cour-Cheverny.

Location de la salle de danse

Lors du Conseil du 2 juin dernier, nous avons voté en faveur de cette location. Les danses pratiquées seront de la « Zumba kid » et du « latino jazz » pour les adultes. Nous estimons à 180 € par mois le montant du loyer pour 2 h de cours par semaine.

Affaires diverses

Syndicat d'eau

Une erreur du Syndicat, dans la procédure du vote pour le renouvellement des délégués, nous contraint à revoter à bulletin secret : 12 voix pour Lionella GALLARD.

Restauration du monument aux morts

Nous avons obtenu les subventions cantonale (300 €), départementale (500 €) et nationale (700 €), soit un total de 1 500 € sur les 8 000 € de travaux prévus.

11 novembre 2014

Une chorale d'environ 50 enfants des deux communes va être formée. Ils interpréteront des chants spécifiques à cet événement.

Radars pédagogiques

Nous avons reçu une subvention de 3 135 €.

Dotation et taxe

Le Fond Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP) diminue en 2014 : 29 430,31 € (en 2013, il se montait à 32 700,34 €). La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) diminue elle aussi de 5 831 € (montant versé en 2014 : 156 412 €).

Service Départemental d'Incendie et de Secours

Le Conseil Général nous verse une indemnité de 1 190 € pour la mise à disposition de Sylvain LOISEAU, pompier volontaire.

Maison à vendre

Elle est située place de l'Église, Son prix est de 70 000 €. Sa surface habitable est de 31 m² sur un terrain de 277 m². Nous votons pour ou contre la préemption : 12 voix pour ; 1 abstention.

Conseil des Jeunes

Le vote a eu lieu le 22 juin dernier. La liste était composée de 10 enfants de 12 à 16 ans. Il y a eu 34 votants, dont 1 nul. L'élection de leur Maire aura lieu le 19 septembre 2014.

Permanences du samedi matin

Elles seront assurées par Élodie DENIAU, notre agent d'accueil qui a pris ses fonctions le 16 juin 2014, à partir du mois de septembre.